SECTION E — CONSTRUCTIONS FIXES

E02 HYDRAULIQUE; FONDATIONS; TERRASSEMENT

E02B HYDRAULIQUE (élévation des bateaux E02C; dragage E02F)

Schéma général

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT EN GÉNÉRAL.....1/00, 3/00
COURS D'EAU ARTIFICIELS.....5/00
BARRAGES OU DÉVERSOIRS.....7/00, 8/00
USINES HYDRAULIQUES.....9/00
DRAINAGE; IRRIGATION; NETTOYAGE DE LA SURFACE DE L'EAU.....11/00, 13/00, 15/00
ÎLES ARTIFICIELLES MONTÉES SUR PILOTIS OU SUPPORTS SIMILAIRES.....17/00

1/00 Equipement, appareils ou procédés pour travaux hydrauliques généraux

1/02 • Modèles hydrauliques

3/00 Ouvrages relatifs au contrôle ou à l'utilisation des cours d'eau, rivières, côtes ou autres emplacements maritimes (barrages ou déversoirs E02B 7/00)**; Etanchements ou joints pour travaux de génie civil en général**

3/02 • Régularisation de cours d'eau, p.ex. dérochement sous l'eau, nettoyage de lits de cours d'eau, orientation du courant (engins de dragage ou de curage E02F)

3/04 • Ouvrages, appareils ou procédés pour la protection des berges, des côtes ou des ports (étanchement ou joints E02B 3/16)

3/06 • • Môles; Jetées; Quais; Murs de quai; Epis; Brise-lames

3/08 • • • Enrochements avec ou sans pieux (pieux E02D 5/00)

3/10 • • Barrages; Digues; Canaux à vannes ou autres ouvrages pour digues, barrages ou analogues (construction de terre-pleins ou de barrages en général E02D 17/18)

3/12 • • Revêtement de berges, barrages, lits de cours d'eau ou analogues (de talus en général E02D 17/20)

3/14 • • • Blocs préfabriqués; Disposition de ces blocs

3/16 • Etanchement ou joints (joints pour ouvrages de fondation E02D 29/16; joints d'étanchéité non limités aux travaux de génie civil en hydraulique E04B 1/68)

3/18 • Assèchement de terrains (drainage du sol E02B 11/00)

3/20 • Equipement pour la navigation le long des côtes, dans les ports ou à d'autres emplacements maritimes fixes, p.ex. bollards (apparaux de manœuvre, ancrage sur les navires B63B 21/00, p.ex. bittes B63B 21/06; bouées B63B 22/00) **[5]**

3/24 • • Bittes d'amarrage **[5]**

3/26 • • Défenses (défenses intégrées aux navires ou spécialement adaptées à cet effet B63B 59/02) **[5]**

3/28 • • Pieux de défense **[5]**

5/00 Cours d'eau artificiels (pour usines hydrauliques E02B 9/02; irrigation du sol E02B 13/00)

5/02 • Construction ou revêtement de canaux

5/04 • Canaux de navigation

5/06 • • Equipement de manœuvre relatif aux canaux (dispositifs d'éclusage E02C)

5/08 • Parties constitutives, p.ex. portes, crépines

7/00 Barrages ou déversoirs; Tracé, construction, procédés ou dispositifs pour leur réalisation (pour la protection des berges, des côtes ou des ports E02B 3/04; étanchement ou joints E02B 3/16; manutention des matériaux de construction ou éléments analogues pour travaux hydrauliques E02D 15/00; fondations en général E02D 27/00)

7/02 • Barrages fixes

7/04 • • Barrages réservoirs

7/06 • • • Barrages en terre; Barrages en enrochement

7/08 • • • Barrages en maçonnerie

7/10 • • • • Barrages-poids, c. à d. pour lesquels le poids de l'ouvrage empêche son renversement

7/12 • • • • Barrages-voûtes

7/14 • • • • Barrages à contreforts

7/16 • Déversoirs fixes; Leurs superstructures ou hausses

7/18 • • Déversoirs-siphons

7/20 • Barrages mobiles; Portes d'écluse

7/22 • • Barrages d'arrêt de grumes; Vannes de secours

7/24 • • Barrages à aiguilles

7/26 • • Vannes levantes verticales

7/28 • • • avec panneaux glissants

7/30 • • • avec roues ou galets de guidage pour les vannes

7/32 • • • Vannes cylindriques ou tubulaires

7/34 • • • Hausses pour vannes levantes verticales

7/36 • • • Appareillage de levage pour vannes levantes verticales

7/38 • • Vannes roulantes

7/40 • • Vannes basculantes ou tournantes

7/42 • • • Vannes-segments ou vannes-secteurs à axe horizontal

7/44 • • • Vannes vantaux sur gonds

7/46 • • • Vannes tournant autour d'un axe horizontal médian

7/48 • • • Vannes à toits ou à double volet

7/50 • • Vannes flottantes

7/52 • • Equipement empêchant la vibration des vannes
7/54 • • Etanchement des vannes

8/00 Parties constitutives des barrages ou déversoirs (nettoyage de la surface en pleine eau ou moyens pour la maintenir propre E02B 15/00)
8/02 • Vannes de dégravoiement; Dessableurs; Dispositifs pour arrêter les corps flottants
8/04 • Clapets, vannes glissantes ou analogues; Vannes immergées
8/06 • Déversoirs; Dispositifs pour dissiper l'énergie, p.ex. pour réduire les remous
8/08 • Passages à poissons; Passages pour radeaux ou bateaux

9/00 Installations hydrauliques; Tracé, construction, équipement, procédés ou appareils pour leur réalisation (moteurs hydrauliques F03B)
9/02 • Canalisations d'eau
9/04 • • Canaux à écoulement libre ou canaux d'amenée; Prises d'eau (grilles ou crépines à leur effet E02B 5/08)
9/06 • • Galeries en charge ou conduites forcées; Galeries spécialement adaptées pour recevoir des conduites forcées; Moyens spécialement adaptés pour être utilisés avec ces conduites forcées, p.ex. logements, vannes, tiroirs (creusement de galeries inclinées E21D 9/02; vannes en général F16K; conduites en général F16L) **[6]**
9/08 • Installations pour l'utilisation de l'énergie des vagues ou des marées (machines à pression d'eau, moteurs utilisant l'énergie des vagues ou des marées F03B)

11/00 Drainage du sol, p.ex. à des fins agricoles
11/02 • Appareils pour la mise en place de dispositifs de drainage, p.ex. charrues de drainage

13/00 Fossés d'irrigation, c. à d. écoulement par gravité, réseaux de distribution d'eau à canaux ouverts (autres systèmes de distribution pour l'arrosage ou la pulvérisation sur des jardins, des champs, des terrains de sport ou similaires A01G 25/00) **[2]**
13/02 • Fermetures pour canalisations d'irrigation

15/00 Nettoyage de la surface en pleine eau ou moyens pour la maintenir propre; Appareils à cet effet (structure des navires ou d'autres engins flottants B63B, p.ex. navires spécialement adaptés pour le ramassage des matières polluantes au large B63B 35/32; dans les piscines ou les pataugeoires E04H 4/16) **[5]**
15/02 • pour en éliminer la glace ou l'en maintenir exempte **[5]**
15/04 • Dispositifs pour éliminer le mazout ou les produits flottants similaires de la surface de l'eau ou pour l'en maintenir exempte, en séparant ou en enlevant ces matériaux (autre traitement de l'eau, des eaux résiduaires, des eaux ou des boues d'égout C02F; substances pour traiter les polluants liquides, p.ex. le pétrole, l'essence, les corps gras, C09K 3/32)
15/06 • • Barrières à cet effet (E02B 15/08 a priorité) **[5]**
15/08 • • Dispositifs pour réduire la zone polluée sans enlever les substances **[5]**
15/10 • • Dispositifs pour enlever les substances de la surface **[5]**

17/00 Iles artificielles montées sur pilotis ou supports similaires, p.ex. plates-formes sur pieds extensibles; Procédés de construction de celles-ci (défenses E02B 3/26; ancrages pour plates-formes flottantes B63B 21/00; plate-formes flottantes, p.ex. ancrées B63B 35/44; ouvrages indépendants sous l'eau E02D 29/00) **[5]**
17/02 • mises en place par abaissement de la structure de support jusqu'à toucher le fond, p.ex. en la fixant ensuite sur celui-ci
17/04 • Equipement spécialement conçu pour élever, abaisser ou immobiliser la plate-forme de travail par rapport à la structure de support (ascenseurs de plates-formes en général B66F 7/00)
17/06 • • pour l'immobiliser, p.ex. en utilisant des coins ou des anneaux de calage
17/08 • • pour l'élever ou l'abaisser